

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 1 247,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 42 759 644  
**Taux de rotation du portefeuille :** 13,40 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,57 %	30,91 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,14 %	31,78 \$
Série 75/100	2,85 %	30,20 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,25 %	31,34 \$
Série Ecoflex 100/100	2,85 %	30,22 \$
Série AVIE	2,85 %	30,22 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités de la catégorie IA Clarington dividendes croissance qui se compose principalement d'actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation de premier ordre.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	6,99 %
La Banque Toronto-Dominion	6,40 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,62 %
Enbridge inc.	3,87 %
Brookfield Asset Management inc.	3,58 %
Financière Sun Life du Canada inc.	3,18 %
TC Energy corp.	3,03 %
Banque de Montréal	2,81 %
TELUS corp.	2,66 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,45 %
<b>Total</b>	<b>39,59 %</b>

Nombre total de titres : 84

### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Finance	35,47 %
Énergie	13,25 %
Industrie	8,04 %
Services aux collectivités	7,99 %
Services de communication	7,17 %
Technologies de l'information	5,10 %
Consommation discrétionnaire	4,70 %
Matériaux	4,53 %
Santé	3,61 %
Immobilier	3,34 %
Biens de consommation de base	2,83 %
<b>Total</b>	<b>96,03 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	86,12 %
Actions américaines	7,15 %
Court terme et autres	3,97 %
Fiducies de revenu	2,76 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche le produit de dividendes réguliers avec la possibilité d'une croissance du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2021, la renonciation s'est établie à 0,04 %.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75 du PER IAG. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

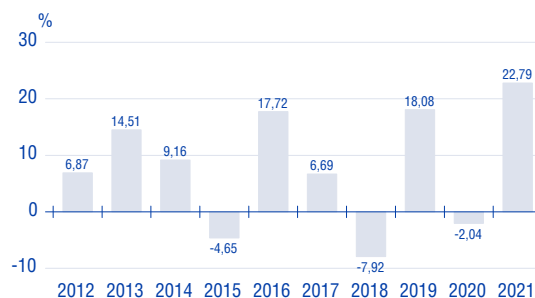
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 092 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,66 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1re année 5,5 % 2e et 3e années 5,0 % 4e et 5e années 4,0 % 6e année 3,0 % 7e année 2,0 % Après la 7e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,57 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,14 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,85 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,25 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,85 %	0,75 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,85 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

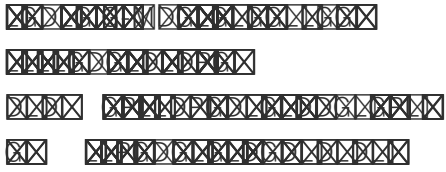
**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, a0EMC /TD 2MC TmC Chaque.00.5 w 0 0 m0 -169.5 ISQqCID 50T1cès)Tj 0.02c50s75 S 0 0.2/MCID 40 0 m56jEMC((10.5 w 0 0 mc BT/H2 2MCID 64 2DC 2,8pme

DIVIDENDES CROISSANCE

Risques : A D

17



18

